



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

opération Barkhane

Question au Gouvernement n° 1460

Texte de la question

OPÉRATION BARKHANE

M. le président. La parole est à Mme Nicole Trisse.

Mme Nicole Trisse. Madame la ministre des armées, la France déploie 4 500 militaires au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane. La semaine dernière, les forces françaises engagées dans cette OPEX - opération extérieure - ont une nouvelle fois démontré leur capacité à concevoir et réussir des missions décisives et dangereuses. Je tiens à les en féliciter. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

En effet, dans la nuit du 22 au 23 novembre, les forces françaises de Barkhane ont mené une opération dans la région de Mopti, dans le centre du Mali, contre le groupe terroriste de la katiba Macina, dirigé par Amadou Koufa. Cette intervention a permis de mettre hors d'état de nuire une trentaine de terroristes et de porter un coup sérieux à une organisation particulièrement brutale. La réussite de cette opération s'explique par une préparation minutieuse et une parfaite coordination de l'ensemble de nos forces déployées au Sahel. Il s'agit d'un succès supplémentaire dans la lutte menée par les armées françaises au côté des forces armées maliennes, de la force conjointe du G5 Sahel et de la Minusma – mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali – contre le terrorisme, pour la sécurité au Mali et au Sahel.

Les succès de l'opération Barkhane sont rendus possibles, notamment, grâce à la hausse du financement des OPEX, qui a déjà progressé et qui continuera de s'accroître pour atteindre 1,1 milliard d'euros dès 2020, conformément à la loi de programmation militaire que nous avons votée en 2018.

Madame la ministre, ma question est triple. Quel est le bilan définitif de cette opération ? Quelles en sont les conséquences sur le terrorisme dans la région ? Que faire maintenant pour gagner le combat, mais aussi réussir la paix au Sahel ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Madame la députée, vous l'avez rappelé, dans la nuit du 22 au 23 novembre dernier, les forces Barkhane engagées au Sahel ont remporté un succès majeur contre un groupe terroriste dangereux, la katiba Macina. Le bilan est de trente-cinq terroristes neutralisés – et, parmi eux, leur chef. Ce succès intervient après deux autres opérations qui l'avaient précédé, quelques jours auparavant. Grâce à lui, nous désorganisons les réseaux terroristes, en nous attaquant au sommet de la pyramide, ce qui est la meilleure façon d'affaiblir les bases du terrorisme, et nous marquons des points.

Nous devons ce succès à l'entraînement de nos forces, à leur engagement et à leur courage auxquels je veux, moi aussi, rendre hommage. Nous le devons également à la préparation extrêmement minutieuse et patiente de

ces opérations, à la qualité des services de renseignement et à la coordination étroite que nous entretenons avec les forces armées maliennes.

Par l'opération Barkhane, la France combat le terrorisme à sa source. Après ce nouveau succès majeur, notre pays ne baisse pas la garde et continue le combat contre le terrorisme, jusqu'au bout. Dans ce combat, nous n'agissons pas seuls. Nous continuons en effet de former et d'entraîner les forces armées des pays du Sahel, car nous sommes convaincus que la paix de l'Afrique appartient à l'Afrique.

Enfin, ce combat n'est pas seulement celui des armes. C'est aussi celui de la reconstruction, du développement, du retour de l'État, de l'éducation, de la santé. Si je puis partager une conviction, au Sahel comme partout ailleurs, ce sont les écoles qui supplanteront le terrorisme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, ainsi que sur quelques bancs des groupes MODEM et LR. – M. Jean-Luc Mélenchon et Mme Bénédicte Taurine applaudissent également.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Trisse](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1460

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 novembre 2018](#)